

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 03944

Numéro SIREN : 802 989 913

Nom ou dénomination : INSIDE VISION

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2023 sous le numéro de dépôt 15512

DÉLIBÉRATIONS DU PRÉSIDENT EN DATE DU 29 AOUT 2023

PROCES - VERBAL

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
ET LE VINGT NEUF AOUT,
A DIX HEURES.

Au siège social de la Société, le Président de la Société, a pris les décisions suivantes :

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres à hauteur de la moitié au moins du capital social à la suite d'une augmentation de capital social et formalités consécutives ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

I. Constatation de la reconstitution des capitaux propres à hauteur de la moitié au moins du capital social à la suite d'une augmentation de capital social et formalités consécutives

Le Président

rappelle qu'en date du 06 février 2023, il a été constaté la réalisation d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 10.580 euros par l'émission, au prix de 425,37 euros l'une, prime d'émission incluse de 415,37 euros, de 1.058 actions de préférence « P4 », au nominal de 10 €, représentant une souscription d'un montant total de 450.041,46 euros, prime d'émission incluse.

constate qu'en raison de l'augmentation de capital social rappelé ci-dessous, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et se répartissent comme suit:

Poste	Montant (en €) après reconstitution des capitaux propres
Capital social	121.070
Prime d'émission	439.461,46
Réserves réglementées	- 47.720
Report à nouveau	-379.163
Total	133.648,46

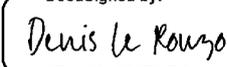
En conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

II. Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder aux formalités requises en conséquence des résolutions précédentes.

-oOo-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

DocuSigned by:

 CD89C33CB3594DD

Le Président